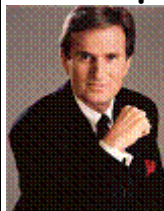


Richard ARMENANTE

<http://injustice.blog.free.fr>

Auditeur Diplômé et Membre expert INHESJ (l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, de la justice ,Ministère de l' Intérieur) ; Ingénieur , Ancien Adjt Au Maire de Marseille (délégué à l'économie) Dirigeant de Stés , Mandataire de Justice nommé par la cour d'appel, Doyen du conseil des Sages du Journal TOP ALERTE ,Fils et Petit fils de résistant décoré de la Croix de la légion d'Honneur (Tel Léon LACHAMP, D.ROUSSEL des Héros. des avenues à Marseille en témoinne)

Un complot en bande organisée



Je dis ce que je fais, je fais ce que je dis !

17 Rue cité des Platanes –13005 Marseille

Tel: 04.91421823- Portable : 06.88 73 45 04 –Email : richard.armenante@aliceadsl.fr

**MONSIEUR François HOLLANDE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

PALAIS de L'Elysée
Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Marseille, le 19 novembre 2012

Vos Références de la Présidence= Affaire suivie par Pierre BESNARD Chef de cabinet , Ref PDR/SCP/UT/TR/A009487 et Guillaume LAMBERT Chef de Cabinet, Mr Christophe INGRAIN ; Mr Claude GUEANT Secrétaire Général : SCP/E & A/ B032071 ; SCP / CdO/A003421 ; 2007 08 01 DUD 109 H CPART armenante.doc ; 06 F 1025 A 1 bis ; Messenger 200700086662 ; Affaire Guy MARIANI un Multirécidiviste , 200700064935 .

LRAR n° : 1A 077 066 4391 3

Monsieur Le Président de la République,

J'ai l'honneur de solliciter à nouveau votre haute bienveillante attention.

Je fais suite à mes derniers courriers et je me permets de vous transmettre des informations décisives qui motivent le soutien et, l'aide des citoyens, du peuple, de ma Famille, des Amis (PJ n°5). Je vous rappelle que les élus du peuple français sont des OPJ , ils peuvent donc agir pour défendre les citoyens qui subissent des injustices. Mon dossier c'est : DREYFUS + CLEARSTREAM + OUTREAU = Richard ARMENANTE ;

Monsieur Le Président de la République vous avez répondu à ma supplique du 21 mai 2012 (PJ n°4) le 14 août 2012 (PJ n°4), par l'intermédiaire de votre Chef de Cabinet Pierre BESNARD qui fait a fait une réponse copier coller , la réponse est dilatoire, inique , un déni de justice une véritable forfaiture et inappropriée à l'analyse de ce que votre pays ma fait subir. J'attends plus de compassion et de vérité, des excuses, une indemnisation, l'annulation du jugement de 2002 et un RDV . Je souhaite vous préciser, qu'il ne faut pas me faire le coup de l'indépendance de la justice qui a ses limites par les lois et Droits de l'Homme (lire article 10 et 11 PJ n°2), je ne suis pas un imbécile (PJ n°1). **Vous devez donc vous indigner comme dans l'affaire DREYFUS !**

Une injustice faite ne fût-ce qu'à une seule personne est une menace pour nous tous et pour La France votre pays en particulier. Vous ne pouvez être complice des mafieux fonctionnaires de justice et délégués de service public , des assassins responsables de suicides, qui ont pillé votre pays La France et mon entreprise en tout particulier .Un milliard d'€ détourné en 30 ans par l'escroc Guy MARIANI et ses complices. Vous êtes le garant du respect des lois et des droits de l'homme dont l'article 10 et 11 (PJ n°2) ont été bafoués piétinés par l'administration judiciaire.

Je vous invite aussi lire, sur le blog , le complot en bande organisée que j'ai subi que vos collaborateurs ne lisent pas à l'évidence : <http://injustice.blog.free.fr> (PJ n°1).

Je vous prie de lire avec une grande attention les courriers que j'ai adressés à votre Ministre de la justice Mme Christiane TAUBIRA le 19 novembre, le 14 novembre , le 15 octobre 2012 et sa réponse sur facebook du 21 octobre 2012 copie de la conversation FB en PJ (PJ n°3 et 6)

Devant les faits les arguments de vos collaborateurs sont sans valeur.

Il est légitime que j'exige donc de votre pays les point A-B-C-D ci-dessous , les lois et les droits de l'Homme (article 10 et 11) me le permettent (PJ n°2) et obligent La France =

- A) l'annulation, rapidement du jugement d'appel de 2002 à mon contre,
- B) Les excuses de La France rapidement,
- C) Une audience rapidement,
- D) Une indemnisation financière rapidement.

» Je vous prie d'enregistrer que ce courrier est réalisé en qualité de défenseur des droits de l'homme, confronté à une situation d'urgence ou de gravité particulière et que, en cette situation, je requiers la protection accordée aux défenseurs des droits de l'homme par la Déclaration ONU du 9 décembre 1998 et la Résolution 53/144 qui la précédait ».

Vous remerciant à nouveau de la bienveillante attention que vous m'accorderez.

Dans l'attente, d'une réponse que j'espère de tout cœur favorable, de vous rencontrer, de votre appel, Je vous prie de recevoir, **Monsieur Le Président De La République M. François HOLLANDE**, l'expression de mon profond respect et ma Plus haute considération.

Richard ARMENANTE

Pièces Jointes :

1) Mes informations sur le BLOG Résumé Affaire du Complot en bande Organisée =

<http://injustice.blog.free.fr>.

2) Les Droits de l'Homme (lire article 10 et 11 en particulier)

3) Trois suppliques : Lettre au Ministre de la justice du 15/10 ,du 14/11 et 19/11/2012

4) 2 Lettres : à M. Le Président de la République François HOLLANDE 21 mai 2012 et réponse de Pierre BESNARD du 14 août 2012

5) Des caricatures qui résumant bien mon chemin et les difficultés rencontrées pendant + de 15 années non seulement par moi mais par les citoyens et les investigations que j'ai dues faire

- La Justice, La presse, La politique

- La justice il faut beaucoup d'humour

- La justice et la police en région PACA et MARSEILLE

6) Réponse Mme Christiane TAUBIRA du 21 octobre 2012 sur facebook